



## Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base

**E**n 2019, 15 % des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38 % des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2 % sont dépourvus de toute compétence. Ainsi, l'illectronisme, ou illettrisme numérique, concerne 17 % de la population.

Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer *via* Internet. Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant ou encore résidant dans les DOM sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

En France, le niveau global de compétences numériques est semblable à la moyenne européenne.

Stéphane Legleye, Annaïck Rolland (division Conditions de vie des ménages, Insee)

Savoir utiliser les ressources numériques courantes (Internet, traitement de texte...) est devenu presque aussi indispensable que savoir lire, écrire et compter. Ne pas avoir accès à Internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques représente donc un réel handicap, notamment pour effectuer des démarches administratives ou encore accéder aux services publics, pouvant accroître la vulnérabilité sociale de populations potentiellement déjà fragiles. La lutte contre l'**illectronisme** devient ainsi un enjeu de politique publique comparable à la lutte contre l'illettrisme. En raison des évolutions incessantes des supports et des logiciels, elle nécessite de réduire, à tous les âges et tout au long de la vie, les inégalités matérielles et de fournir une formation continue.

### Une personne de 75 ans ou plus sur deux n'a pas accès à Internet à son domicile

En 2019, 12 % des individus de 15 ans ou plus résidant en France hors Mayotte ne disposent d'aucun accès à Internet depuis leur domicile, quel que soit le

type d'appareil (ordinateur, tablette, téléphone portable) et de connexion (*figure 1*). Ce taux a baissé de 21 points depuis 2009, et ce dans tous les segments de la société [*Insee Résultats*, 2019], mais des inégalités persistent : les personnes âgées, peu diplômées ou dont le niveau de vie est modeste disposent moins souvent d'un accès personnel à Internet. Ainsi, 53 % des 75 ans ou plus n'ont pas accès à Internet, comme 34 % des personnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) et 16 % des plus modestes (vivant dans un ménage du 1<sup>er</sup> **quintile de niveau de vie**). À l'opposé, seuls 2 % des 15-29 ans ne sont pas équipés, comme 3 % des diplômés du supérieur et 4 % des personnes vivant dans un ménage du dernier quintile de niveau de vie. Le type de ménage est également clivant, les personnes seules et les couples sans enfant étant nettement moins équipés. Cet effet perdure **toutes choses égales par ailleurs**, et notamment à âge fixé (*figure 2*). Relativement aux couples avec enfant, les personnes seules sont plus de six fois plus souvent non-équipées, et les couples sans enfant 3,3 fois plus. La situation professionnelle joue

également : parmi les 18-64 ans (hors étudiants et retraités), c'est-à-dire les personnes en âge de travailler, les chômeurs et les inactifs sont moins souvent équipés que les personnes en emploi. Ne pas s'équiper peut être un choix justifié par le manque d'intérêt (cité par 19 % des non-équipés), la volonté de protéger sa vie privée (15 %) ou le fait de disposer d'un accès hors du domicile (6 %). Ces deux dernières raisons sont socialement clivées : l'existence d'un accès hors du domicile est quatre fois plus citée par les diplômés du supérieur que les non-diplômés (21 % contre 5 %), la protection de la vie privée trois fois plus (34 % contre 12 %).

### 15 % de la population n'a pas utilisé Internet au cours de l'année dont 64 % des 75 ans ou plus

En 2019, 15 % de la population n'a pas utilisé Internet dans l'année écoulée. En pratique, non-équipement et non-usage vont de pair : seules 6 % des personnes équipées à domicile n'utilisent pas Internet, et inversement, seuls 2 % des usagers ne sont pas équipés. À l'opposé,





compétences de base en recherche d'information (+ 44 %) ou en communication (+ 72 %) – à l'instar de ceux des unités urbaines de 100 000 à 1 999 999 habitants (+ 59 %) – que ceux de l'agglomération parisienne, tandis que ceux des DOM manquent davantage de compétences en communication (+ 99 %) et résolution de problème (+ 82 %) que ceux de métropole.

## Les compétences des Français dans la moyenne de l'UE

En France, en 2017, 43 % des individus de 16 à 74 ans (tranche d'âge commune à toutes les enquêtes européennes) avaient un score global de capacité numérique nul ou faible (*encadré*), ce qui place le pays dans la moyenne de l'Union européenne (*figure 4*). Le Luxembourg et Pays-Bas sont en tête (entre 15 % et 20 % de non-usage et de compétences faibles ou nulles), alors que la Roumanie et la Bulgarie sont en bas du classement, en raison de la faible proportion d'usagers (63 % en Bulgarie et 64 % en Roumanie). Cette distribution reflète à la fois le niveau de développement économique des pays, leur pyramide des âges, leur densité de population et l'hétérogénéité de leur territoire. ■

## Définitions

**Analyse toutes choses égales par ailleurs** : cette approche vise à distinguer l'effet des différentes variables affectant un phénomène, par exemple, mesurer l'effet de l'âge sur la capacité à s'informer, à niveau de diplôme comparable, en tenant compte du fait que les plus âgés sont en moyenne moins diplômés. Les analyses présentées ici correspondent à une régression de Poisson modifiée, fournissant des risques relatifs (RR). Les variables prises en compte sont celles de la *figure 2*.

**Illectronisme** : désigne le fait de ne pas posséder les compétences numériques de base (envoyer des courriers électroniques, consulter ses comptes en ligne, utiliser des logiciels,

## Capacités et compétences numériques

Eurostat distingue quatre domaines de compétences numériques :

- la recherche d'information (sur des produits et services marchands ou administratifs, etc.) ;
- la communication (envoyer ou recevoir des courriels, etc.) ;
- la résolution de problèmes (accéder à son compte bancaire par Internet, copier des fichiers, etc.) ;
- l'usage de logiciels (traitement de texte, etc.).

Ces compétences sont mesurées à partir des déclarations sur le fait d'effectuer certaines tâches dans l'enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication, menée dans tous les pays de l'Union européenne.

Chaque compétence est notée 0 (compétence nulle), 1 (basique) ou 2 (compétence plus que basique). Le non-usage d'Internet au cours de l'année impliquant la note 0 : l'échelle mesure donc une **capacité** pratique (liée à la possession d'un équipement et à un usage même minimal d'Internet) si l'on considère la population générale, mais une **compétence** si l'on se restreint aux usagers d'Internet. Elle sous-estime légèrement les compétences en « logiciels » et « résolution de problèmes » dont les critères ne nécessitent pas tous l'usage d'Internet.

Ces quatre domaines de compétences sont très liés, et en les sommant, on obtient un indicateur global de capacités numériques : une personne n'a ainsi aucune capacité numérique si elle obtient 0 dans chaque domaine (illectronisme) et des capacités plus que basiques si elle obtient 2 dans les quatre domaines. Entre les deux, Eurostat distingue les capacités faibles (au moins une compétence est notée à 0 et au moins une vaut 1) et basiques (aucune des compétences n'est égale à 0 et au moins une est égale à 1).

etc.) ou de ne pas se servir d'Internet (incapacité ou impossibilité matérielle).

**Quintiles de niveau de vie** : valeurs qui répartissent les ménages en cinq groupes. Le premier quintile regroupe les 20 % des ménages dont le niveau de vie est le plus faible (modeste) et le dernier quintile les 20 % des ménages dont le niveau de vie est le plus élevé (aisé).

## Sources

L'enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication (TIC ménages) permet de décrire l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile). L'enquête est annuelle depuis 2007. Elle est multimode : elle permet aux enquêtés de répondre soit par Internet, soit par un questionnaire papier, soit par téléphone.

## Pour en savoir plus

- *L'économie et la société à l'ère du numérique*, coll. « Insee Références », à paraître.
- Gleizes F., Grobon S., Legleye S., « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *Insee Première* n° 1770, septembre 2019.
- « L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2018 », Enquêtes sur les TIC auprès des ménages, *Insee Résultats*, mars 2019.
- « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics », Défenseur des droits, janvier 2019.
- Franchomme M., Laboureur M., « Diagnostic territorial des dispositifs de lutte contre l'illectronisme dans les Hauts-de-France », Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, octobre 2018.
- « L'illectronisme en France », enquête CSA, mars 2018.

Direction Générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tavernier  
Rédacteur en chef :  
A. Goin  
Rédacteurs :  
X. Besnard,  
P. Glénat  
Maquette : P. Thibaudeau  
Code Sage : IP191780  
ISSN 0997 – 3192 (papier)  
ISSN 0997 – 6252 (web)  
© Insee 2019

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

